

JEUDI 26 OCTOBRE

# FORUM Libération



## VOYAGE DANS LA FRANCE QUI ESSAIE

Comment faire travailler ensemble Etat, collectivités territoriales, associations et entreprises ? Quelle place pour les initiatives locales et l'engagement citoyen ? Une journée de débats au Conseil économique, social et environnemental.





## Sur le terrain

Et si l'on arrêtait d'attendre que tout tombe d'«en haut»? Beaucoup l'ont déjà compris et s'engagent sur le terrain, au quotidien, dans l'associatif ou l'humanitaire. Certains, de plus en plus nombreux, prennent des initiatives individuelles, conscients que l'état du monde requiert toutes les bonnes volontés, qu'il s'agisse de préservation de l'environnement, de développement du lien social, d'aide alimentaire, d'égalité des chances ou d'accompagnement du grand âge. Les collectivités territoriales ont très vite saisi qu'elles

avaient elles aussi leur rôle à jouer dans ce désir d'horizontalité et de collectif. Il est souvent plus facile de lancer des expérimentations au niveau local ou régional pour espérer initier une politique nationale que l'inverse. Depuis 2003 et la révision constitutionnelle, elles ont même les moyens légaux de cette gouvernance décentralisée. Encore faut-il qu'elles puissent disposer de suffisamment de temps pour espérer obtenir un retour sur expérience et surtout que la procédure soit allégée, ce qui n'est pas encore gagné. De l'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation en

Gironde à un tarif solidaire de l'eau à Dunkerque en passant par une allocation pour des jeunes déscolarisés à Lyon ou un territoire zéro carbone à La Rochelle, nous avons fait un tour de France des initiatives. En ces temps d'incertitudes et d'angoisse, ces actions font un bien fou, il faut espérer qu'elles donnent des idées à d'autres. C'est en retroussant nos manches, en galvanisant nos neurones et en nous préoccupant un peu plus des autres que nous pourrions nourrir l'espoir d'un monde meilleur. Commençons déjà par un local meilleur.

ALEXANDRA SCHWARTZBROD



# AU NIVEAU LOCAL LES ESSAIS ESSAIMENT

Se substituant à l'Etat, les collectivités ont la possibilité de lancer sur leur territoire des expérimentations sociales ou environnementales. Des outils démocratiques permettant une plus grande implication des citoyens.

Par ÉVA FONTENEAU  
Dessins SIMON LANDREIN

Crise écologique, chômage, précarité alimentaire... Et si les problèmes globaux que traverse le pays trouvaient leur résolution dans les territoires en s'appuyant davantage sur l'expérimentation locale? Ses défenseurs en sont convaincus, elle est un outil démocratique permettant un dialogue vertueux entre le local et le global. Dans cette perspective, ils s'interrogent: comment peut-elle devenir une norme et participer à refonder les politiques nationales? Peut-elle se déployer de façon plus régulière, plus organisée, en associant mieux les citoyens?

En 2023, la France qui essaie cherche encore sa place et sa méthode. Rembobinons. En 2003, lors de la révision constitutionnelle, les collectivités territoriales se voient accorder pour la première fois un droit à l'expérimentation leur permettant d'adapter les lois et règlements nationaux pour des situations locales. Une avancée significative dans le débat sur la décentralisation. Seulement voilà, jusqu'en 2019, le Conseil d'Etat dénombre seulement quatre expérimentations-dérogations. L'univers juridique manque de souplesse et serait trop difficile à appréhender. Parmi ces initiatives, celle du revenu de solidarité active (RSA), initiée en 2007, fait figure d'exemple à ne pas suivre: généralisée avant même la publication des évaluations définitives, elle est aujourd'hui

considérée par de nombreux observateurs comme un échec symbolique, la preuve que le dispositif n'est pas toujours pris au sérieux.

«Processus vertueux»  
«Sans évaluation, difficile de mesurer les effets positifs ou négatifs. Il aurait fallu tester le RSA au moins cinq ans pour que cela puisse apporter des réponses utiles. Au final, quinze ans plus tard, on a constaté qu'il y avait un problème de financement, ce qui a suscité une volonté de recentralisation. Plusieurs départements, surtout les plus pauvres, ne pouvaient plus assumer cette gestion. Elle aura au moins permis de sensibiliser l'opinion», analyse Florence Crouzatier-Durand, professeure des universités en droit public à l'Université Côte d'Azur. «C'est en

core un point de faiblesse aujourd'hui», abonde Boris Vallaud, député des Landes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. En politique, on a un rapport au temps qui est presque l'antithèse de l'expérimentation. Cette dernière nécessite du temps long pour penser, faire et évaluer, et nous, on est dans une permanente inflation législative. Un travers très français dénoncé par le Conseil d'Etat de rapports en rapports.»

Les acteurs plaident ainsi pour un allègement de la procédure. Dans les faits, le droit à l'expérimentation est surtout usité par l'Etat qui a la possibilité de transférer ses compétences aux collectivités. On peut citer le dispositif Territoires zéro carbone de longue durée (imaginé en 2011 et lancé en 2017) en encourageant l'esprit d'initiative et la créativité dans les départements associés. La genèse du projet – qui se fonde sur trois constats: personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent non plus – trouve sa source dans la société civile, en particulier ATD Quart Monde. Vingt ans après la création d'un

droit à l'expérimentation, la crise des gilets jaunes, la pandémie de Covid et la crise écologique n'ont fait que renforcer l'attrait pour le local et la demande urgente de proximité. En Charente-Maritime par exemple, après avoir remporté un appel à projet lancé par le gouvernement en 2017, l'agglomération de La Rochelle, la ville, l'université, le Port Atlantique et l'association Atlantech se sont associés pour créer la première agglomération zéro carbone du pays d'ici à 2040. A l'autre bout de la France, la métropole lyonnaise met en œuvre, depuis 2021, un revenu solidaire et jeunes pour répondre à leur précarité galopante (lire page VIII). En Gironde (mais aussi à Montpellier), le département, la ville de Bordeaux et le collectif Acclimat'action travaillent ensemble sur une carte vitale de l'alimentation, qui doit entrer en vigueur en 2024 (lire ci-contre). «Si les résultats sont positifs, nous verrons comment il est possible de s'en servir à l'échelle nationale. Je crois beaucoup à ce mode de fonctionnement pour boussuler les sujets de société», assure Jean-Luc Gleyze, président de la Gironde et co-créa-

teur de la plateforme Solutions solidaires. Dans une note publiée en juillet 2020, Nicolas Bouillant et Thierry Germain, de la Fondation Jean-Jaurès, décrivent les expérimentations locales de proximité comme «l'outil d'une République résiliente. Face à l'urgence et l'ampleur des mutations, il faut inventer fort et vite. [...] Avec ce processus vertueux, elle permet de gagner du temps sur les transitions et peut faire de notre pays, dans tous ses recoins, un véritable laboratoire citoyen à ciel ouvert.»

### «Inventions utiles»

Les observateurs et défenseurs de l'expérimentation locale alertent toutefois: l'empilement des bonnes pratiques ne suffira pas. Il faut sortir de l'inventaire et trouver une méthode pour généraliser les tests réussis. «La France, c'est le pays de l'expérimentation sans lendemain», se désole Gérard Blanchard, vice-président de la communauté d'agglomération de La Rochelle, en charge du projet Territoire zéro carbone. «L'Etat est encore trop désarticulé, centralisé. Il veut tout penser et ne sait pas gérer cette diversité liée à la culture des territoires.» Boris Vallaud pointe, lui, un

problème financier: «Il y a des fonds qui mériteraient sans doute d'être mieux dotés. Des territoires aimeraient expérimenter mais se sentent trop fragiles.» «Ce qui doit être favorisé, ce sont les coopérations nouvelles et les inventions utiles, pas les batailles de chiffres entre collectivités ou le creusement des inégalités selon que l'on vive à tel ou tel endroit. Généralisée et encadrée, l'expérimentation locale peut permettre le large essaimage de solutions nouvelles en même temps que leur fine adaptation aux réalités locales», préconisent ainsi Timothée Duverger, Thierry Germain et Achille Warnant, membres de la Fondation Jean-Jaurès, dans une note publiée en avril. En ce sens, restaurer le lien avec la société civile en encourageant la démocratie participative n'a jamais été aussi décisif. Pour répondre à leurs aspirations, les citoyens sont régulièrement associés dans les expérimentations, par exemple à l'occasion de la Convention citoyenne pour le climat lancée en 2019, malgré le goût amer qu'elle a laissé aux participants. De plus en plus exigeants et attentifs, les citoyens fustigent les expériences qui

ne les impliquent qu'en surface, celles qui les utilisent sans leur expliquer à quoi leur avis va servir concrètement. «Je repense à une dame, heureuse d'être concertée sur la Sécurité sociale de l'alimentation, qui m'est quand même rentrée dans le lard en me disant: "J'espère que notre avis va servir et que vous ne faites pas ça uniquement pour votre communication politique. Je serais très déçue s'il n'y avait pas de suite", se remémore Jean-Luc Gleyze. C'est aussi à nous de leur redonner confiance dans le système démocratique.»



En Haute-Garonne, un programme pour sauver la Garonne et ses nappes phréatiques. Au Pays basque, l'eusko, devise alternative pleine d'avenir. Dans le Lot, les «Villages A-Venir» ouvrent le champ des possibles. A Pantin, en Seine-Saint-Denis, des ateliers d'écriture. A La Rochelle, un territoire zéro carbone. A Montpellier, des transports gratuits pour une vie moins chère et plus écolo...

# Sécu alimentaire La Gironde commande à la carte

## Justice sociale

Face aux difficultés croissantes de nombre de Français pour se nourrir, une allocation pour l'achat de produits alimentaires va être testée dans le département dès 2024.

Payer ses courses avec une carte vitale de l'alimentation? L'idée est loin d'être neuve en France, mais depuis que la pandémie a mis en lumière une insécurité alimentaire croissante et un système agroalimentaire qui peine à garantir une alimentation durable, saine et accessible pour tous, les initiatives se multiplient sur le territoire, comme à Montpellier dans l'Hérault ou à Cadenet dans le Vaucluse. C'est le cas également en Gironde, où le département, la ville de Bordeaux et le collectif Acclimat'action, qui prône «une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous», planchent depuis janvier sur une expérimentation de Sécurité sociale de l'alimentation, qui devrait voir le jour en 2024.

«Urgence». Leur objectif commun: rendre possible et effectif le droit à l'alimentation, au nom de la dignité et de la justice sociale. «Il y a urgence à aider les gens à mieux se nourrir. On fera tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette expérimentation aboutisse à une proposition politique structurante, qu'elle dépasse le cadre local pour servir l'intérêt général», plaide David Fimat, membre d'Acclimat'action. En France, une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie publiée en mai révélait que 16% des Français ne mangent pas à leur faim.

Concrètement, le dispositif donnerait accès à des produits conventionnés dans un réseau de distribution (épicerie sociale et solidaire, commerces de proximité, producteurs...) pour un montant d'environ 150 euros par mois et par personne. Le financement se baserait sur les cotisations sociales des bénéficiaires, «selon les moyens de chacun», dans un esprit solidaire. «Ça pourrait être une carte, un chèque pré-payé, de la monnaie numérique... L'outil en lui-même reste à définir. L'expérience devrait durer un an et concerner un échantillon de 400 bénéficiaires», détaille Jean-Luc Gleyze, président socialiste du département.

Charte. Si les contours du projet restent à dessiner d'ici la fin de l'automne, quatre territoires tests ont déjà été retenus dans le département: Bordeaux, Bègles (une commune limitrophe) et deux autres zones plus rurales, Captieux et Sainte-Foy-la-Grande. Dans chacune de ces communes, un comité de dix citoyens, constitué en grande majorité de personnes en situation de précarité et de gens engagés dans le secteur associatif, a pour mission de produire une charte de conventionnement pour répondre à ces grandes questions: types de produits, critères sanitaires, environnementaux, nutritionnels... Et côté gestion: financement, mode de prise de décision, mode de représentation, périmètre géographique... «Il n'y a pas eu de tirage au sort pour ces comités. On a cherché des volontaires et, pour sortir de l'entre-soi militant, on est aussi allés chercher des personnes qui avaient pu être déçues par d'autres expériences démocratiques», insiste David Fimat. Avec l'assurance, cette fois-ci, qu'elles seront partie prenante et auront un retour détaillé sur leurs actions.

E.Fo. Correspondante à Bordeaux



# «L'Etat n'aime pas que les territoires lui échappent»

**Autonomie** L'Etat français, encore très centralisé, doit offrir aux collectivités une plus grande liberté d'action en matière d'expérimentations locales, estime Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS.

La France connaît depuis plusieurs années une crise économique, sociale et politique. Si l'expérimentation de projets innovants dans les régions françaises a permis un certain renouveau en matière de politique publique, elle n'a pas permis d'initier la grande révolution nécessaire à la transformation de la société, estime Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS et titulaire de la chaire «Territoires et mutations de l'action publique» de Sciences-Po Rennes. «L'expérimentation des territoires», c'est quoi au juste ?

Il faut distinguer deux choses : premièrement, le droit à l'expérimentation des collectivités territoriales, inscrit dans la Constitution française depuis 2003. Avec l'aval du Parlement, il permet à une collectivité de déroger pendant cinq ans au cadre légal pour expérimenter une nouvelle façon de conduire une politique publique. Si l'expérience s'avère concluante, elle peut être généralisée à l'ensemble du territoire. Pour autant, ce droit-là n'est quasiment pas utilisé, car il est trop complexe à mettre en œuvre. Deuxièmement, il y a ce qu'on appelle l'expérimentation de projets, initiée par les territoires eux-mêmes, qui vise à améliorer les politiques publiques, à innover sur le plan socio-économique, par exemple le chômage de longue durée ou l'accroissement des inégalités. Elle a pour ambition de créer des solutions sur mesure. C'est ce type d'expérimentation qui est aujourd'hui au cœur des territoires. Reste à voir leur diffusion, leur durabilité, et à trouver des modèles économiques autonomes sur le long terme.

**Sommes-nous à l'aube d'une révolution française, celle de l'expérimentation à grande échelle ?**

Il se passe beaucoup de choses dans plein de domaines : technologiques, sociaux, des nouvelles solidarités, des énergies... Mais il manque un élément clé : les libertés locales, qui sous-entendent un grand acte de décentralisation qui donnerait plus de pouvoir réglementaire aux collectivités. Cela permettrait plus de souplesse. C'est malgré tout un combat quasi perdu d'avance. Aucun gou-

vernement n'a réussi car nous sommes dans un pays de tradition centralisatrice, celle de la grande bureaucratie centrale qui est là pour produire de la norme, des circulaires qui corsètent la création. Elle n'aime pas que les territoires échappent à son contrôle.

**Comment avancer alors ?**

C'est lorsque nous sommes au pied du mur qu'on finit par trouver des solutions. Regardez pendant la crise du Covid, l'inventivité des gens, des associations, sur l'aide alimentaire, la fabrication des masques... Ce qui a tenu ici, c'est la société par le bas, les acteurs. Il faut aujourd'hui concevoir l'expérimentation dans cet esprit-là. Une crise majeure ou une alternance politique puissante, qui plaiderait pour davantage de liberté et d'autonomie de projet, serait un accélérateur. Les populismes de droite et de gauche actuels n'ont pas ce logiciel. Tout tourne autour de l'Etat. Et la macronie a été particulièrement décevante. Emmanuel Macron est pourtant jeune, issu de la start-up nation, mais il s'est révélé jupitérien, néojacobin, oubliant ainsi la diversité des régions. Je suis donc dubitatif sur la capacité intellectuelle de nos élites à penser par le bas car ça n'est pas dans leur culture. Penser l'expérimentation, penser la différence semble difficile alors que nous sommes depuis toujours un pays pluriel et multiculturel.

**Quels exemples peut-on citer ?**

L'expérimentation «Territoire zéro chômeur de longue durée» (1) a des évaluations positives mais elle coûte très cher. Pour que ça fonctionne, il faut

prendre en compte tous les paramètres d'insertion, d'impact social, et bien entendu, le retour sur investissement. Je pense notamment au mouvement des tiers-lieux solidaires qui permettent de créer du lien. Il y a aussi le budget participatif à Grenoble, Rennes et Paris qui flèche jusqu'à 15% de l'investissement public sur des projets citoyens. Sans oublier, la modération fiscale ou la coopération entre PME-TPE et grands groupes en faveur du développement industriel. Une nouvelle façon d'organiser des bassins économiques, hyperperformante. La preuve, la Vendée ou le Pays de Vitry, qui expérimentent depuis trente ans, sont des territoires industriels avec des taux de chômage très faibles. Pour autant, je ne crois pas à une expérimentation à l'échelon national. Ça, c'est une tradition à la française : ce qui est bon pour l'un est bon pour l'autre, mais dans les faits, ça se fracasse...

Recueilli par **AURORE COULAUD** (1) Lire aussi sur le site de Libération la tribune de Laurent Grandguillaume et l'appel de plus de 240 maires et élus locaux.



SIMON LANDREIN

## A Dunkerque, la tarification solidaire vise eau

**Sensibilisation** Pour baisser la consommation d'eau, la ville a adapté avec succès les tarifs, graduant les coûts en fonction de la consommation et des revenus.

Depuis onze ans qu'un tarif solidaire de l'eau existe à Dunkerque (Nord). La communauté urbaine a été précurseuse sur le sujet, et en récolte les fruits aujourd'hui : «Nous sommes à 67 m<sup>3</sup> par ménage en moyenne de consommation annuelle, contre 81 m<sup>3</sup> en 2012», se félicite Bertrand Ringot, maire PS de Gravelines et président du Syndicat de l'eau du Dunkerquois. Soit 15% de baisse. C'était le premier objectif de

cette mesure, en faisant payer plus cher les gros consommateurs, et en minimisant le coût de l'eau indispensable pour les foyers les moins riches.

A Dunkerque, l'eau potable vient de loin, d'une nappe phréatique située à 40 kilomètres, dans les collines de l'Artois. Une rareté de la ressource qui a obligé les collectivités à penser sobriété, avant que le réchauffement climatique n'en fasse une question d'actualité. Le syndicat de l'eau du Dun-

kerquois, qui a délégué la gestion de son réseau à Suez, a donc mis en place en 2012 une tarification à trois étages. Les sobres, jusqu'à 80 m<sup>3</sup> par an, bénéficient du tarif eau essentielle, à 1,28 euro le m<sup>3</sup> (sans compter le coût du traitement de l'eau); l'eau utile, jusqu'à 200 m<sup>3</sup> par an, est à 2,30 euros; au-delà, on entre dans la catégorie eau de confort, payée 3,10 euros, par seulement 3% des foyers du bassin dunkerquois.

**Trou.** Bonus pour les familles modestes, bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, l'ancienne CMU : elles ne payent que 0,49 euro leur mètre cube

d'eau, à condition de rester dans la tranche de l'eau utile. «Qu'on fasse payer plus cher les propriétaires de piscines par solidarité avec les foyers plus modestes, l'idée est bonne», concède volontiers Daniel Ducrocq, président sur le secteur de la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV), une association de protection des consommateurs.

Mais il y a un trou dans le dispositif : les familles nombreuses, quatre enfants et plus, qui ne peuvent pas se suffire de 80 m<sup>3</sup> par an, quelle que soit leur bonne volonté. On estime qu'en moyenne, une famille de quatre personnes en consomme 150 m<sup>3</sup>.

**Combat.** «Nous n'avons pas encore pu mettre en place un partenariat avec la CAF pour connaître la composition des foyers», se défend le directeur général du Syndicat de l'eau du Dunkerquois, Fabrice Mazouni. La caisse d'allocations familiales confirme : «Nous n'avons pas l'autorisation de communiquer les données re-

latives à la composition du foyer.» Mais les choses bougent : la loi engagement et proximité de décembre 2019 a généralisé la possibilité d'une politique sociale de l'eau. La CAF est en attente du décret d'application. Cette tarification sociale de l'eau, basée sur la collecte de données individuelles, oblige chaque foyer à se doter d'un compteur même dans les immeubles collectifs. Plutôt une bonne chose, estime Daniel Ducrocq, de la CLCV : «Quand la facture est collective, que cela soit pour l'eau

ou pour le chauffage, c'est une gabegie. Le compteur individuel permet de responsabiliser les gens : on paie ce que l'on consomme.» Le Syndicat de l'eau du Dunkerquois déploie désormais des compteurs connectés, avec télérelève. Daniel Ducrocq est moins convaincu : «La promesse, c'est de voir en direct sa consommation sur Internet, avec possibilité d'une alerte en cas de fuite. C'est très bien pour les gens qui maîtrisent l'informatique, mais pour beaucoup, c'est du chinois.»

La sensibilisation à la valeur de l'eau reste un combat à gagner. Dans les rues de Dunkerque, beaucoup connaissent l'existence du tarif solidaire, mais ignorent la tranche à laquelle ils appartiennent, comme Marie-Noëlle, 75 ans : «Le paiement n'est réclamé qu'une ou deux fois par an, avec les charges de copropriété», explique-t-elle. Daniel Ducrocq n'est pas surpris : «Pas une personne sur dix ne connaît sa consommation d'eau.»

**STÉPHANIE MAURICE** Correspondante à Lille

«Le compteur individuel permet de responsabiliser les gens : on paie ce que l'on consomme.»

**Daniel Ducrocq** Confédération du logement et du cadre de vie

## L'aide à domicile meurthoise retrouve sa maison d'être

**Entraide** Grâce à un réseau social d'échanges centré sur l'humain, le département est parvenu à remotiver ses aides à domicile et à concilier travail et vie privée.

En 2040, la Meurthe-et-Moselle devrait compter plus de 210 000 personnes âgées de plus de 60 ans alors qu'elles sont aujourd'hui au nombre de 174 000 (pour 732 000 habitants), soit une augmentation de 20%. Comment dès lors recruter, motiver ou fidéliser les personnes chargées d'aider le troisième âge ? C'était le but d'une enquête auprès des aides à domicile en milieu rural (ADMR) lancée au lendemain du premier épisode Covid, en 2020. L'association locale constatait alors un fort absentéisme et la difficulté à donner du sens à ces métiers pourtant essentiels. «Le problème du secteur consiste notamment en une image négative qui est souvent véhiculée : des horaires importants, beaucoup de temps partiel, une rémunération qui est rarement à la hauteur, expliquent de concert Jean-Marc Lucien, directeur de la fédération départementale ADMR 54, et Jeanne Ubersfeld, présidente de la fédération. Tout cela a concouru à assécher les candidatures alors que les besoins en personnel sont importants. On avait pourtant déjà mis en place des primes d'assiduité, un accompagnement de nos services à domicile avec des infirmiers.»

**Transparent.** En octobre 2020, le conseil départemental organise une journée d'information et d'échange autour du modèle «Buurtzorg» («soins de quartier») venu des Pays-Bas. Dans ce concept innovant centré sur «l'humain d'abord», les équipes sont reliées entre elles par des échanges permanents (via un réseau social interne) et partagent informations et conseils. Les interventions se font sur une zone géographique limitée pour éviter les trop longs déplacements. L'expérimentation est lancée et le résultat, selon les responsables, ne s'est

pas fait attendre. Beaucoup moins d'absentéisme, davantage de cœur à l'ouvrage et également plus d'entraide. Jeanne Ubersfeld confirme : «Meilleure connaissance des collègues, participation à la mise en place de la planification et de la façon d'appréhender les personnes qu'elles accompagnent... Le fait de ne plus subir les choses mais d'être actrices de ce qu'elles font s'est progressivement installé.»

Ainsi, ce sont aujourd'hui de petites équipes qui se forment, composées d'aides à domicile, d'encadrants et de personnel administratif. Les aides ont un accès transparent à leurs plannings et sont force de proposition. Désormais, grâce à ces innovations, nombre d'ADMR disent pouvoir de nouveau concilier travail et vie personnelle.

**«Respect».** Au final, le taux d'absentéisme a chuté à 7% (contre 20% auparavant), les aides ont plus de souplesse pour intervenir de manière qualitative et correcte. Et Jeanne Ubersfeld d'ajouter : «L'entraide joue un rôle important. Si une collègue a mal au dos, on va la délester de ses activités, et comme ça, elle ne sera pas arrêtée et elle pourra poursuivre.» Autre point positif, de meilleurs plannings pour les soignants et moins de turn-over. «J'aimerais bien ne pas avoir à monter mes fesses à vingt personnes différentes», nous a confié un usager ! Là, c'est six à sept personnes différentes maximum par patient. On constate donc un gain de confort et moins de stress pour ceux qui reçoivent les soins.» Quant aux intervenantes, elles n'ont pas à se demander où se trouve le matériel ni comment s'appelle la personne visitée.

Pour le conseil départemental qui coiffe l'initiative, il a fallu «déconstruire les modes de pensée habituelles pour aboutir à un meilleur respect des aides à domicile entre elles. L'éthique et l'incarnation de nos valeurs, cela change l'accompagnement des encadrants. En ce sens, ça fonctionne bien, c'est un tout». «Notre ambition est claire : mettre l'humain au cœur de notre politique», conclut Chaynesse Khirouni, présidente socialiste du département, pour mieux accompagner le bien vieillir ou la perte d'autonomie en raison de l'âge, du handicap ou d'un accident de vie.»

**DIDIER ARNAUD**



# Vers un nouveau continuum démocratique

**Thierry Beudet,** président du Conseil économique, social et environnemental

Dans une conférence prononcée en 1939, le philosophe américain John Dewey définissait la démocratie comme «inséparable de la foi en l'expérience et en l'éducation», autrement dit reposant sur «la croyance en la capacité de l'expérience humaine de générer les buts et méthodes qui permettront à l'expérience ultérieure d'être riche et ordonnée». La démocratie est effectivement le gouvernement des hommes par les hommes. C'est dire que la démocratie est un laboratoire à ciel ouvert, un projet à organiser et améliorer en permanence. Ainsi, une fois la forme démocratique adoptée, toute son organisation et sa vitalité restent à écrire. A quelle fréquence organiser des élections? Combien prévoir d'assemblées élues? Pour quelle durée de mandat et avec quelles prérogatives? Comment faire respecter l'équilibre des pouvoirs? L'histoire constitutionnelle des grandes démocraties fourmille d'amendements, de révisions, de singularités mais aussi d'accidents. Notre

Constitution a déjà été révisée 24 fois depuis sa promulgation. Il n'y a pas de vérité démocratique, il y a une recherche d'adéquation avec un idéal démocratique qui évolue en permanence de concert avec les évolutions de la société, par essais et erreurs. Cette évolution est largement commandée par la société civile, à savoir la société qui ne relève ni des pouvoirs politiques, ni des pouvoirs religieux, la société qui s'organise par elle-même, dans ses dimensions sociales, économiques et plus récemment environnementales. Dans nos sociétés éduquées et informées, l'échelon politique n'a plus le monopole de la réflexion, du savoir, des solutions, de l'action, de l'innovation. Il doit donc être d'autant plus à l'écoute de la société. Or, nos institutions politiques le permettent encore peu. En quinze ans, la dernière innovation constitutionnelle que fut le référendum d'initiative partagée n'a pu aboutir sur un seul débat de société. De nombreux points de vue s'affrontent sur le sujet. Je ne crois pas tant à un grand soir institutionnel qu'à une démocratisation de la société tout entière, dans tous les secteurs de la vie so-

ciale. Je pense à une coconstruction collective de la décision pour des politiques publiques mieux acceptées et plus efficaces. Je pense à une démocratie plus continue, qui ne se limite pas aux soirées électorales, à une consultation régulière et apaisée des corps intermédiaires et des citoyens sur tous les sujets qui les concernent. La démocratie politique ne peut être toute la démocratie, qui est aussi sociale et participative. A la croisée de la société et des institutions, le Conseil économique, social et environnemental que je préside peut contribuer à une telle avancée, par sa représentation des organisations de la société civile, par les conventions citoyennes sur des sujets d'intérêt général et l'association régulière des citoyens à



CHRISTOPHE

l'élaboration de ses travaux. Encore faut-il que cette nouvelle matière démocratique trouve sa place dans un nouveau continuum démocratique, qu'elle soit relayée, traduite dans des lois ou des libertés nouvelles, qu'elle soit en somme partagée dans une expérience commune et renouvelée de la démocratie. Faute de quoi, nous accréditons l'idée que la forme démocratique ne vaut plus d'être essayée. ◆

## Pour l'économie sociale et solidaire, l'heure de vérité

**Jérôme Saddier,** président d'ESS France

Oui, l'action économique peut changer la société! C'est d'ailleurs la raison d'être de l'ESS (économie sociale et solidaire), qui incarne depuis 150 ans les différentes formes d'engagement citoyen dans les transformations économiques et sociales. De la crise sanitaire à la crise écologique en passant par la crise énergétique, l'absurdité d'un modèle capitaliste sans limites saute aux yeux, et provoque des délocalisations industrielles comme des interrogations plus générales sur nos interdépendances. Pour l'ESS, dont les entreprises et organisations sont profondément ancrées dans les territoires, c'est le moment de vérité. Elle doit être un moteur de transformation écono-

mique, sociale et écologique, comme un instrument d'émancipation individuelle et collective. Notre modèle social s'est largement nourri de l'ESS : les mutuelles santé pour lutter contre la misère et soustraire la santé et la protection sociale du paternalisme; les banques coopératives pour permettre à chacun d'accéder au crédit; les assurances mutualistes pour permettre à tous de se protéger contre les accidents de la vie ou l'incendie; les coopératives agricoles pour garantir un débouché à la production des petits exploitants; les entreprises d'insertion pour sortir les plus éloignés de l'emploi de l'économie informelle, du chômage et de la précarité; la prise en charge du médico-social par les associations, les mutuelles

ou les fondations pour soulager les familles et se protéger des logiques lucratives dans un secteur ou la dignité de chacun est un enjeu central; les Scop pour permettre à chaque salarié de participer à la décision dans l'entreprise; l'éducation populaire pour diffuser la connaissance et favoriser l'émancipation au-delà de l'école... Tout ceci semble aujourd'hui aller de soi, mais ce sont d'abord autant d'expérimentations, d'innovations, qui ont vu le jour sur des territoires identifiés. Ces expérimentations sont le fruit de l'engagement de femmes et d'hommes au service de causes qui n'ont pas disparu : solidarité, lutte contre la pauvreté, instruction, santé, alimentation, une production de richesses et leur redistribution plus équitable et évidemment depuis



CHRISTOPHE

quelques années, un engagement pour le respect de l'environnement. L'ESS en tant que mode d'entrepreneuriat et de développement est plus que jamais en mesure de répondre aux défis que nous devons relever dans le grand chantier des transitions. Parce qu'elle repose sur l'engagement durable des personnes et sur des problématiques de proximité. Parce que son modèle de performance est tout aussi durable, grâce à la limitation de sa lucrativité et à l'internalisation de la valeur qu'elle crée. Parce que les motivations de ses entreprises sont tout aussi durables, tournées vers le temps long et l'utilité sociale et environnementale. Cette économie de l'intérêt général est en avance sur son temps. Elle peut montrer à l'échelle des territoires les ressources illimitées de l'innovation sociale au service de leur régénération. ◆

## Essayer ensemble, c'est oser réussir

**L'Association des territoires pour des solutions solidaires**

Pourquoi impliquer les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités territoriales dans la construction des politiques publiques d'aujourd'hui et de demain? Parce que l'on a besoin des plus fines réalités humaines et territoriales pour expérimenter des solutions qui permettront de réelles et durables transformations. L'expérimentation locale est une création commune susceptible d'orienter un agir politique collectif par lequel s'incarne cette «résilience qui vient d'en bas». Loin d'être incantatoire, elle prend forme et sens chaque jour

dans nos territoires : la Sécurité sociale de l'alimentation en Gironde; la gratuité des transports à Montpellier; l'ouverture d'un revenu garanti aux jeunes de moins de 25 ans à Lyon et en Loire-Atlantique; les monnaies locales comme l'Eusko au Pays basque; la tarification écologique de l'eau à Dunkerque; l'initiative Territoire zéro carbone à La Rochelle; Imagine la Nièvre, une démarche de concertation citoyenne; le travail autour de la mixité sociale au collège en Haute-Garonne; l'expérimentation de Territoire zéro non-recours en Meurthe-et-Moselle ou encore les tiers lieux autonomie dans les quartiers en Seine-Saint-Denis. Nous pourrions aussi citer les milliers d'entreprises de l'économie sociale et solidaire qui emploient 2,4 mil-

lions de Français. Ou les 58 territoires engagés dans la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée qui a permis, en 2023, à 2335 personnes d'être embauchées dans des entreprises à but d'emploi sur des territoires expérimentaux. Ces exemples sont autant de preuves que la France qui essaie est une France du faire ensemble pour réussir les transitions sociales, écologiques et économiques. Les résultats sont là. Nous, collectivités territoriales et citoyens, plaçons pour l'instauration d'un véritable droit à l'expérimentation locale : oser se tromper, mais surtout oser réussir. Son exercice doit être garanti par un cadre réglementaire et un apport financier dédié de l'Etat qui peut prendre la forme de subventions supplémentaires par projet, ou la créa-

tion d'une dotation spécifiquement dédiée à l'innovation locale expérimentale. C'est par ce passage à l'échelle de l'expérimentation de terrain que les initiatives ancrées dans leur territoire pourront irriguer et compléter l'action de l'Etat, et enfin traiter de front l'urgence écologique, la précarité et toutes les inquiétudes du lendemain. Ainsi, nous pourrions généraliser et faire réussir ensemble les solutions solidaires qui émanent des territoires vécus et vivants. Nous sommes la France qui ose, qui tente, qui essaie, et nous continuerons à essayer ensemble. Désormais, nous attendons simplement de l'Etat qu'il nous laisse réussir, qu'il nous aide à réussir! ◆

Signataires à retrouver sur [Libération.fr](https://liberation.fr).

## Construire un projet de société juste et mobilisateur

**Amandine Lebreton et Christophe Robert,** porte-paroles du Pacte du Pouvoir de Vivre

Qui peut prétendre aujourd'hui pouvoir agir seul? La profondeur des crises auxquelles nous devons faire face, la complexité des chantiers à mener, et l'énergie qu'il nous faut déployer pour mobiliser l'ensemble de la société : tout nous conduit à devoir jouer collectif. Aucune organisation, aucun acteur économique, aucune collectivité ni même aucun gouvernement ou président de la République ne peut relever ces défis sans penser de nouvelles formes de coopération, d'engagement et de partage des responsabilités. Nous avons donc besoin de toutes les forces vives de la nation. C'est l'état d'esprit dans lequel les organisations du Pacte du pouvoir de vivre se rassemblent depuis plus de quatre ans, fortes de leur diversité et de leur vision partagée des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques. Associations environnementales, de lutte contre la pauvreté et les inégalités, de jeunesse, d'éducation populaire, syndicat, mutuelle : nous portons ensemble un projet de société ambi-

tieux et réaliste qui appréhende le progrès social et écologique comme un tout cohérent et indissociable. La mise en œuvre de la planification écologique portée par le gouvernement est un bon exemple pour illustrer ce que recouvrent ces enjeux. A ce stade, la planification donne un cadre d'action nécessaire pour tenir un cap commun, mais il reste encore insuffisant à bien des égards. Outre les questions liées aux moyens déployés pour atteindre cette ambition, il reste à donner de l'épaisseur et du concret à la dimension sociale de la transition. Il faut notamment s'assurer que les mesures proposées soient justes pour les ménages, et notamment les plus modestes, et qu'elles ne provoquent pas davantage d'exclusion et d'inégalités. A l'inverse, elles doivent les réduire via notamment des politiques de protection sociale ambitieuses. Ce sont ici les deux faces d'une même pièce et c'est la réussite même de la transition qui est en jeu.

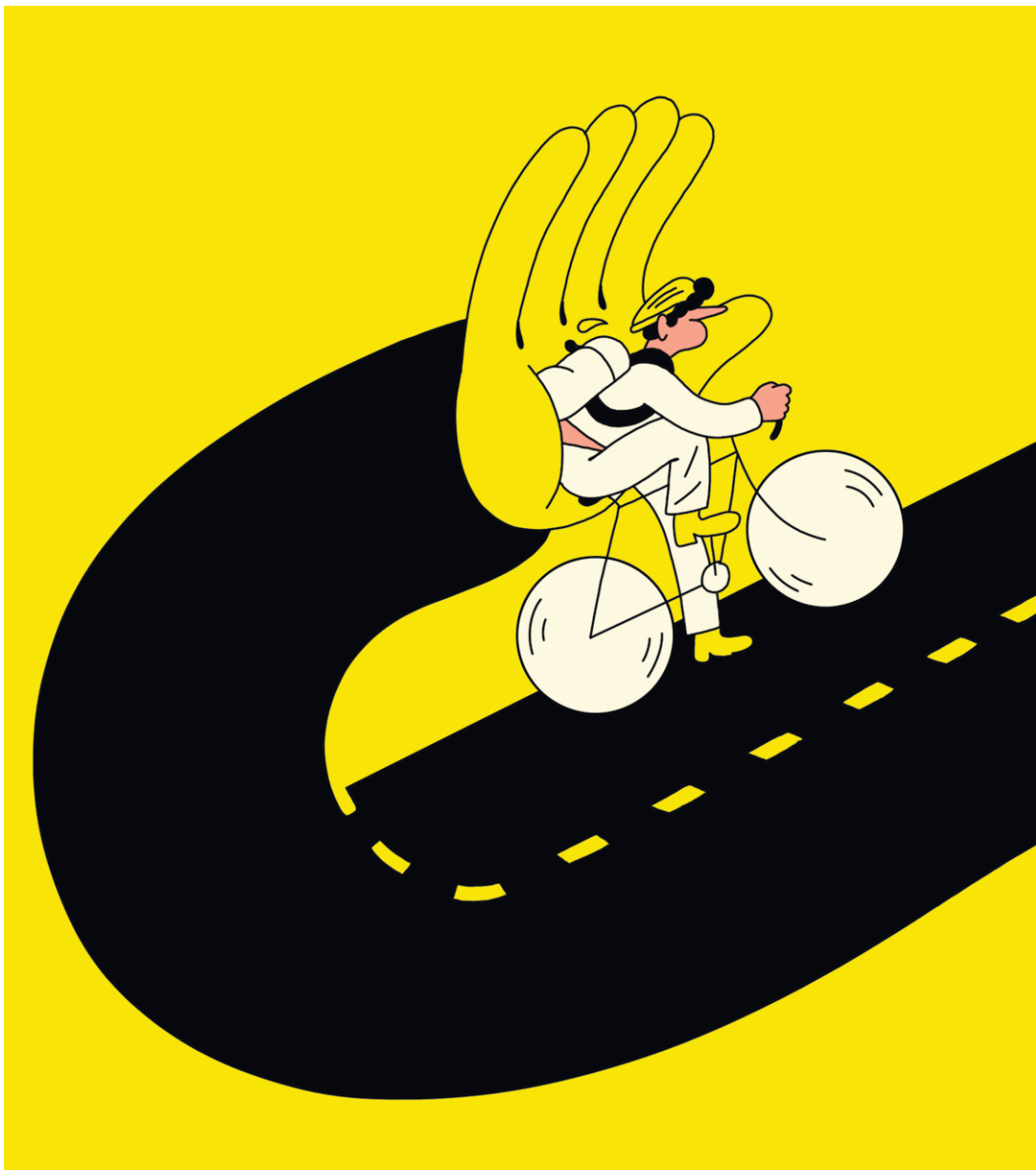
Dans ce contexte, la mobilisation de tous est nécessaire. Et cette mobilisation commence à porter ses fruits sur certains sujets comme la rénovation des logements qui, peu à peu, est apparue comme une nécessité à la fois écologique, sociale, économique et sanitaire. Il faut désormais tenir le cap et travailler tous ensemble aux conditions de mise en œuvre de cet immense chantier. On part de plus loin sur d'autres sujets comme les ZFE ou le ZAN pour lesquels on perçoit bien aujourd'hui les risques d'immobilisme voire les tentations de recul. Il nous faut donc, comme cela a été fait sur la rénovation, identifier les nœuds, pointer les zones de tensions et déterminer les conditions de faisabilité sociales, politiques et financières, sans jamais renoncer à l'ambition. Pour le Pacte du pouvoir de vivre, ce défi collectif est donc aussi un défi de méthode. Nous tâchons collectivement de prendre notre part et attendons que les pouvoirs publics prennent pleinement la leur. Notre conviction est qu'il n'est pas seulement question de rendre la planification acceptable, il s'agit de construire un projet de société juste et mobilisateur. ◆



DIR



DIR



SIMON LANDREIN

## Revenu solidarité jeunes : Lyon continue d'explorer son bon filon

**Précarité** Depuis deux ans, la métropole offre une allocation de 420 euros par mois à des jeunes déscolarisés, afin de les aider à rebondir. Un pari payant.

**K**ezon, 20 ans, est classé parmi les premiers de sa promo. L'étudiant originaire de l'Ain poursuit sa deuxième année de formation professionnelle en alternance dans une école d'informatique privée de Lyon. Sorti tôt du système scolaire, il a travaillé à l'usine dès ses 16 ans. Trois ans plus tard, il a décidé de reprendre là où il s'était arrêté. Et c'est le revenu solidarité jeunes (RSJ), expérimenté par la métropole de

Lyon depuis deux ans, qui lui a permis de rebondir. En juin, il devrait obtenir sans encombre son diplôme de développeur d'applications web. Et certainement être embauché dans la foulée. Dans son secteur, les offres d'emploi sont plus nombreuses que les demandes, avec des salaires allant de 2 000 euros net par mois pour un débutant à 4 000 euros pour un confirmé.

«**Trous**». Un revenu auquel le jeune homme n'aurait pas espéré prétendre auparavant. «*A la mission locale, on m'a proposé le RSJ, ça m'a permis de faire une première formation de quatre mois, de payer le transport et de pouvoir manger sans avoir à bosser à côté*», explique celui qui loge chez ses parents. Il a fallu surmonter le «choc des cultures» : «*Au début, c'était compliqué d'être*

*assis, de ne rien faire physiquement, je n'avais plus l'habitude. Et je n'avais plus trop de notions de français non plus, j'ai dû tout réapprendre, retrouver un niveau.*» Passé ce cap, il s'est engagé dans une seconde formation de deux ans, financée cette fois-ci grâce à l'alternance. Kezon a été l'un des 2 000 bénéficiaires du RSJ depuis sa création en juin 2021. Ce dispositif est destiné aux jeunes déscolarisés de 18 à 24 ans, Français ou étrangers en situation régulière et résidents de la métropole depuis au moins six mois, sans soutien financier et échappant aux dispositifs existants, notamment le revenu de solidarité active (RSA), accessible à partir de 25 ans. S'ils n'ont aucune ressource, les demandeurs peuvent percevoir 420 euros par mois, et 315 euros si leurs revenus d'activité n'excèdent

pas 400 euros mensuels. La durée de cette allocation est de trois mois, renouvelable jusqu'à deux ans de manière continue ou non. «*Le RSJ ne vient pas en concurrence des dispositifs existants mais doit servir à combler les trous que l'on constate*, soulignait à son lancement Bruno Bernard, président Les Ecologistes de la métropole. *Il est conçu pour être temporaire, un jeune dont l'objectif dans la vie est de gagner 400 euros, ça n'existe pas, n'importe lequel a envie de trouver un boulot, de s'insérer.*»

**Priorités.** L'histoire d'Elise, 24 ans, en témoigne. Après une licence en sciences de l'éducation et une première année de master en ingénierie pédagogique, elle a créé son entreprise de formation en réalité virtuelle. Mais après deux ans d'un rythme effréné, un problème de santé l'a brutalement alitée. «*J'ai été hospitalisée pendant six mois, mes économies étaient épuisées, j'étais dans l'incapacité de travailler et je n'avais pas droit au chômage*», retrace-t-elle. Sans soutien familial, la jeune fille a failli perdre son appartement à Lyon. Le RSJ lui a permis de «*payer le loyer*», de «*pouvoir souffler*» tout en étant reconnue en situation de handicap. Bénéficiaire durant sept mois, Elise, douée pour le dessin, s'est réorientée vers une formation aux beaux-arts et vise désormais l'enseignement artistique, «*dans un milieu salarié, avec moins de stress*». «*Je ne voulais pas dépendre des aides trop longtemps, ça a été un tremplin dans un moment de gros creux.*»

Depuis sa création, le RSJ a bénéficié chaque mois en moyenne à près de 600 jeunes, dont 43% de femmes et 57% d'hommes. Entre 2021 et 2023, la métropole de Lyon a dédié 10 millions d'euros au projet. Ce financement va être prolongé à hauteur de 4,6 millions pour cette troisième année. La collectivité souhaite affiner ses priorités, afin de renouveler ce «*soutien à la jeunesse en précarité, en l'absence de solidarité au niveau national, et particulièrement impactée par l'inflation et par la crise sanitaire*». Une attention particulière va être portée aux jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, qui souffrent souvent de la rupture de leur accompagnement économique, social et éducatif à leur majorité. D'autres «invisibles» sont visés : les jeunes entrepreneurs, les personnes issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ainsi que celles en situation de handicap. En parallèle de l'insertion professionnelle, l'accent est mis sur l'accès aux droits et aux soins, l'aide à la mobilité et le logement, notamment pour les personnes sans solution d'hébergement. A ce jour, 17% des allocataires du RSJ sont sans domicile fixe ou stable.

**MAÏTÉ DARNAULT**  
Correspondante à Lyon

## PROGRAMME

**JEUDI 26 OCTOBRE**  
**10H30 - 12H30**

**Innovations locales : la démocratie à l'essai**  
Avec Thierry Beaudet, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) ; Gilles Finchelstein, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès ; Chaynesse Khirouni, présidente PS du département de Meurthe-et-Moselle ; Jean-Luc Gleyze, président du département de la Gironde et de Solutions solidaires. Retour sur l'expérience du «territoire zéro chômeur de longue durée» présentée par l'ancien député socialiste Laurent Grandguillaume.

**14 HEURES - 15H15**

**Expérimenter : la garantie jeune**  
Avec Sébastien Vincini, président du département de Haute-Garonne ; Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif ; Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon. Retour sur le projet d'expérimentation du revenu de base avec Jean-Luc Gleyze, président de Solutions solidaires.

**15H15 - 15H45**

**Expérimentation : vers une nouvelle gouvernance décentralisée ?**  
Avec Michel Ménard, président de Départements solidaires ; Géraldine Chavier, professeur à Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

**15H45 - 17 HEURES**

**L'expérimentation locale, une solution politique et législative ?**

Un échange avec les représentants des groupes parlementaires, en présence de Boris Vallaud (PS), Marie-Charlotte Garin (EE-LV) et Ian Brossat (PCF).

**17 HEURES - 18 HEURES**

**La France qui essaie, vers une société d'expérimentation ?**

Avec Stéphane Troussel, président du département de Seine-Saint-Denis ; Timothée Duverger, chercheur à Sciences-Po Bordeaux, directeur de la chaire TerrESS, Amandine Lebreton ; directrice du Pacte du pouvoir de vivre ; Stéphane Junique, président de Vyy. Retour sur deux expériences avec Marion Besse (Ikos Bordeaux) et Bastien Sibille, (Licoornes et Mobicoop).

**Rendez-vous** au CESE, 9, place d'Iéna, 75016 Paris.